



Rencontre-débat - à distance Jeudi 17 juin 2021 à 18 h 30

La diversité culturelle dans l'école aujourd'hui : source de tensions ou source de richesses ?

Intervenant : Benoît FALAIZE

Agrégé et docteur en histoire, Benoît Falaize est chercheur-correspondant au Centre d'histoire de Sciences Po. Professeur d'histoire, formateur d'enseignants, chercheur en éducation, il est aujourd'hui Inspecteur général de l'Éducation nationale.

En préambule, Benoît Falaize souligne la difficulté d'appréhender la question de la prise en compte de la diversité (ou de la pluralité) culturelle dans l'École d'aujourd'hui. La connaissance qu'on en a passe le plus souvent par le prisme (et la déformation) des débats relayés complaisamment par les médias et des réseaux sociaux. Alors que la presse locale cherche plutôt à présenter les réussites recueillies au plus près du terrain, la presse nationale développe majoritairement des discours catastrophistes sur l'École.

La perspective socio-historique : qu'est-ce qui a changé dans l'école dans son rapport à la diversité culturelle du public ?

La difficulté, quand on parle de l'école, c'est que c'est toujours avec, en arrière-plan, la nostalgie de l'école de la Troisième République. Or, d'une part on oublie que cette école de la III^{ème} était parcouru par la diversité régionale, linguistique, *etc.* et que, d'autre part, aujourd'hui, les conditions ne sont pas comparables avec celles d'avant la 2^{nde} guerre mondiale : la massification du public s'est accompagnée de la massification des enseignants, et on n'a pas le même rapport aux études que dans les années 1960 ou 1970. Or, la façon de poser la question de la diversité culturelle à l'école, en termes de « source de tensions ou source de richesses ? », est la même que dans les années 70, comme si nous n'avions pas dépassé nos débats liés à l'immigration, principalement.

Les années 60-70 sont marquées par une scolarisation massive des enfants issus de l'immigration venue des deux bords de la Méditerranée, pour répondre aux besoins de l'industrie. Alors qu'avant ces années-là les élèves étrangers étaient également scolarisés, à l'école désormais, dès les années 1970-80, on vante la diversité, l'« interculturel », comme source de richesse pédagogique. On valorise la différence culturelle jusque-là restée invisible. On accueille les enfants issus de l'immigration (qui est massivement, ne l'oublions pas à cette date, postcoloniale) pour leur donner les rudiments de la culture française. Cette époque ne connaît pas encore le chômage de masse.

Le retournement s'est amorcé en deux temps : d'une part au début des années 1980. A l'été 1981, le quartier des Minguettes, à Lyon, avec une forte concentration de populations immigrées, est le théâtre de violentes émeutes, sévèrement réprimées par la police. En réaction au contrôle « au faciès » dans les cités ouvrières, la « Marche des Beurs » en 1984, a été une marche de la fraternité française des jeunes. Elle est à l'origine de la création, la même année, de SOS Racisme, qui continue à valoriser la différence.

Le second de ce basculement se produit au début des années 1990 avec l'irruption de la crise économique et de la désindustrialisation de certaines régions : dès lors, ségrégation scolaire et ségrégation spatiale vont de pair. Dans les ghettos à la périphérie de certaines villes vont naître les revendications identitaires au moment où s'aggravent les inégalités sociales. Les enjeux de mémoire vont aussi naître dans cette période : d'abord la Shoah et le régime de Vichy, puis la guerre d'Algérie, puis l'esclavage et le couple colonisation et immigration qui mettent à mal la devise républicaine.

Nouveau tournant, en 1989, avec l'« affaire des foulards », à Creil (Oise) : un chef d'établissement refuse, au nom de la laïcité, de laisser entrer deux jeunes filles beures à cause de leur voile. La presse s'empare de l'incident qu'elle considère comme une remise en cause de l'édifice républicain. La même année, la fatwa prononcée contre Salman Rushdie accrédite l'idée que l'Islam est un problème. Et la population musulmane issue de l'immigration se sent stigmatisée. Ce qui change alors, c'est le regard qui va être désormais porté sur l'École et sur les populations concernées.

Par ailleurs – et pour revenir à la question posée dans l'intitulé de la soirée - Benoît Falaize nous invite à considérer, avec le sociologue Abdelmalek Sayad, que la diversité culturelle en elle-même n'est pas nécessairement une richesse. Pour lui, l'éducation « culturaliste », qui considère à ce que la diversité culturelle soit une richesse en elle-même est une mythologie, car il existe en réalité une domination culturelle. On n'est pas sorti d'une tension entre l'origine culturelle des enfants qui sont à l'École et la représentation que les enseignants ont de cette diversité. Aujourd'hui, la situation s'est tendue, et c'est un des problèmes auxquels sont confrontés les établissements scolaires.

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont permis de préciser certaines notions.

Sur les causes du renforcement des tensions

Aujourd'hui, on assiste à un raidissement général de la société scolaire car les conditions qui permettaient les échanges entre l'École et les familles issues de l'immigration ne sont plus réunies. Aujourd'hui, il y a des familles qui n'osent plus aller à l'école, la méfiance est partagée. Ce qui crée des défiances mutuelles, et les conditions sociales ne favorisent pas le dialogue. Travailler ensemble est toujours possible, mais demande beaucoup plus d'efforts qu'avant.

Sur la notion de « culture d'origine »

Benoît Falaize évoque une situation pédagogique à l'issue de laquelle les élèves n'arrivaient pas à faire la différence entre les napperons que plusieurs élèves avaient apportés, pour témoigner du patrimoine familial, en provenance d'origines diverses (Maroc, Algérie, Bretagne). Ceux-ci se ressemblaient beaucoup, et appartenaient de fait tous à un même fond de culture populaire. De la même façon, la culture d'origine renvoie à des réalités très multiples, dont l'origine géographique n'est qu'une composante.

Sur la notion même de « diversité culturelle »

Benoît Falaize admet qu'on ne sait jamais très bien de quoi on parle... C'est le rapport au social qui est toujours déterminant, bien plus que l'origine ou ce qu'on appelle le culturel dont les définitions sont nombreuses.

De quoi les enseignants disposent-ils pour prendre en compte cette diversité (ou la pluralité) culturelle ?

Il y a d'abord **les programmes**. Ils sont plus ouverts sur la pluralité qu'on ne le dit généralement ou qu'ils ne le sont dans d'autres pays : ainsi, l'enseignement de l'histoire en France ne se limite pas au « récit national ».

Dans les quartiers populaires, on dispose du « Référentiel de l'éducation prioritaire » qui vise à engager un vrai travail de partenariat avec les élèves, les familles, les travailleurs sociaux. Mais Benoît Falaize constate qu'il est malheureusement assez peu connu des enseignants.

Benoît Falaize souligne **l'importance** du **cadre laïc**, fait de lois et de dispositions réglementaires. Il rappelle que l'École française est née, en 1881-82 dans un régime concordataire, dans une société qui n'était donc pas laïque. Mais Ferdinand Buisson invite à accueillir les enfants d'où qu'ils viennent ou quels qu'ils soient. Il rappelle également que la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État n'a pas été appliquée dans les colonies, malgré la volonté d'Aristide Briand, ce qui pose des problèmes de représentation de la laïcité dans le cadre de l'immigration de travail. Mais, dans tous les cas, le cadre laïc nous protège, à condition de rappeler que la laïcité, c'est la liberté. Et de savoir que la laïcité n'est pas une valeur, mais un principe qui s'éprouve (comme l'égalité et la liberté du reste).

Il faut également savoir que, dans la loi de 1905, rien n'interdit à une jeune fille de porter le voile ou un signe religieux distinctif. La loi de 1905 autorise même les aumôneries. Pour mettre fin à la confusion qui régnait dans les établissements à la fin des années 90, la commission Stasi, réunie en 2003, a interdit le port de signes ostensibles de manière à préserver principalement les jeunes filles musulmanes contre les pressions exercées dans les quartiers. À noter que, juridiquement, la loi Stasi de 2004 reste une « entorse légale », comme le disent beaucoup de constitutionnalistes, dans la mesure où, bien que les élèves sont libres d'exprimer leurs convictions religieuses, ils doivent accepter une forme de neutralité jusque-là strictement réservée aux agents de l'État, et notamment aux enseignants et personnels éducatifs.

Depuis 2014, **plusieurs textes** ont été produits : la Charte de la laïcité, deux livrets Laïcité, un vade-mecum Laïcité, un vade-mecum sur le racisme et l'antisémitisme (que l'on retrouve sur le site d'Eduscol). Ces outils pratiques montrent que la laïcité n'est pas liberticide, comme de nombreux médias tentent de le faire croire, que beaucoup de familles croient, avec leurs enfants, à l'encontre de ce que dit le droit.

Il y a aussi **les programmes d'enseignement moral et civique (EMC)**. Pour Benoît Falaize, ils sont une invitation à une pédagogie active et « en acte », comme les mouvements pédagogiques en ont rêvé. Le principe est de ne pas déclamer les valeurs de la République, mais de faire adhérer les jeunes à ce qui fonde notre futur commun et notre fraternité : si quelqu'un cherche à imposer sa religion, la loi de 1905 prévoit une sanction. Nous avons tous les outils à notre disposition. Encore faut-il les connaître et les appliquer. Il faut faire éprouver la valeur des valeurs, en faisant, par exemple, comprendre, de l'intérieur, ce qu'éprouvent les victimes de racisme ou de discriminations, d'où qu'elles viennent.

Les échanges ont ensuite essentiellement porté sur l'interprétation et l'application de la loi Stasi.

Il est d'abord rappelé que la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostensibles à l'école concerne tous les élèves, quelle que soit la religion et quelles que soient la nature et la visibilité de ces signes. Mais le strict respect de la loi peut conduire certaines familles à quitter l'école publique pour aller vers le privé, sous ou hors contrat (une estimation de l'enseignement catholique évaluée à plus de 75 % les écoles privées sous contrat qui font respecter la loi de 2004).

Pour Benoît Falaize, cette loi invite les chefs d'établissement au dialogue avec les familles (et c'est généralement positif). Mais, dans le même temps, elle a polarisé une partie de la jeunesse contre elle,

car elle a suscité un sentiment de discrimination. Pour la commission Stasi, l'interdiction du voile pour les élèves, dans l'école, répond au besoin de permettre à tous les jeunes de fréquenter l'école publique. Mais le choix qui a été fait en 2004 a toujours autant de mal à être compris, notamment par les médias et les familles.

L'hystérisation du débat sur le port des signes religieux ou sur le respect des règles spécifiques à chaque religion est si forte que le dialogue entre l'école et les familles, et parfois certaines autorités religieuses, est souvent très compliqué.

Et au plan pédagogique ?

Benoît Falaize fait état du grand nombre de réussites de l'école en milieu populaire dont il a pu avoir connaissance du fait de son parcours professionnel (de la maternelle à Sciences Po) et de ses actuelles responsabilités dans l'Éducation nationale. Il le fait tout en déplorant le manque d'échos dans la presse. Pour lui, c'est par la pédagogie qu'on arrive à travailler avec les élèves. Contrairement à ce qui se dit trop souvent encore, dès ses débuts, l'école républicaine a fondé les apprentissages sur l'observation, en opposition au modèle catéchistique d'apprentissage. Or, aujourd'hui, on ne parle que de savoirs et d'autorité du maître ; dans le débat public, la pédagogie est la grande absente. Pouvoir dire ce que fait l'école par la pédagogie n'est pas si fréquent.

En 2008, *Territoires vivants de la République. Ce que peut l'école*, ouvrage collectif présenté par Benoît Falaize, a voulu mettre en valeur des manières de faire dans des établissements scolaires de quartiers réputés difficiles. Benoît Falaize donne l'exemple d'une classe de 3^e avec une forte proportion d'élèves musulmans très rétifs à l'étude de la Shoah, qui ont complètement changé de comportement à la suite de la venue en classe d'un témoin. À la suite de cette rencontre, les élèves se sont engagés dans des recherches, et se sont investis comme jamais. Abandonner cet espoir pédagogique c'est condamner l'école et notre société tout entière.

Une situation qui montre l'importance de savoir écouter les élèves, les considérer comme des interlocuteurs valables... Accepter aussi que l'élève puisse être un adolescent insupportable... ce qui (certes !) demande beaucoup d'énergie. Autrement dit, pratiquer une bienveillance qui ne veut pas dire absence d'exigences. Au contraire, ne rien lâcher avec ces élèves, ne pas les enfermer dans un déterminisme. « Écoute, travail, exigence absolue », tel est le triptyque pédagogique de Benoît Falaize qui déplore, avec Erick Prairat, l'absence de code de déontologie pour les enseignants, à l'instar du serment d'Hippocrate pour les médecins.

À côté de ces éléments forts de la relation entre l'enseignant et ses élèves, Benoît Falaize attache beaucoup d'importance à la vie de l'établissement, à la vie de l'école : il n'y a pas de pédagogie sans climat scolaire apaisé, qui passe par du respect, de la confiance mutuelle, mais aussi en favorisant l'engagement des élèves. Benoît Falaize énumère les incontournables du climat scolaire :

- la sécurité, afin que les élèves, mais aussi les adultes, se sentent en sécurité ;
- l'aménagement des espaces, dans la classe et dans l'établissement (à la récréation, les élèves disposent-ils d'un espace pour être tranquilles ?) ;
- la manière d'accueillir les élèves, d'en prendre soin ;
- le regard qu'on porte sur leur manière de travailler, même si les résultats sont encore loin des attentes, encourager au lieu d'humilier ;
- le soin à apporter à la rédaction des bulletins scolaires ;
- l'accueil des parents : avoir une parité d'estime pour eux, afin que les élèves voient que leurs parents sont considérés à part entière ;
- l'importance des relations entre collègues ;

- la création d'un espace de dialogue dans lequel les élèves peuvent dire ce qu'ils ont à dire.

L'impact de ces différents facteurs est d'autant plus fort sur le climat scolaire qu'ils sont pris en compte par l'ensemble du personnel de l'établissement.

Et les derniers échanges avant la clôture de la rencontre...

Il faut aussi souligner l'importance de la coopération dans la qualité du climat scolaire : apprendre à travailler et à créer ensemble. La mise en place de la coopération est aussi l'occasion de faire totalement confiance aux jeunes : c'est parfois la première fois qu'un élève est investi de la confiance de l'enseignant dans sa capacité à prendre ses responsabilités. Il faut aller chercher ces jeunes pour qu'ils ne décrochent pas.

On a beaucoup de mal à appréhender correctement les réalités du terrain. À l'inverse de *Territoires perdus de la République*, paru en 2002, les collègues du livre *Territoires vivants de la République* ne stigmatisent pas la jeunesse des quartiers. Sans pour autant dire que tout va bien, sans angélisme aucun, mais en montrant qu'il est possible d'y travailler et d'y faire vivre une pédagogie au service des valeurs de la République, malgré les difficultés rencontrées.

En termes de savoirs, Benoît Falaize insiste sur la nécessité d'aborder des questions comme la Shoah, mais aussi, la colonisation, la guerre d'Algérie, la création de la notion de race au XIX^{ème} siècle, afin de ne pas abandonner ces sujets aux charlatans et aux porteurs de haine. C'est un travail de fond auquel les élèves sont très sensibles. L'intelligibilité de ces questions est essentielle pour fonder le citoyen.

Repères bibliographiques

- B. Falaize "*L'institution scolaire et l'horizon démocratique*", revue Esprit, novembre 2020
- Ch. Ben Ayed, *Pauvreté, inégalité sociales et école*, Berger Levrault, 2021
- Diversité (revue Canopé), *L'école et les valeurs, Charlie et après.*, n°182, 4^e trimestre 2015
- B. Falaize (sous coord.) *Territoires vivants de la République*, La Découverte, 2018
- A. Jellab, *Une fraternité à construire*, Berger Levrault, 2019
- Ch. Marsollier, *L'éthique à l'école*, Berger Levrault, 2020
- A. Sayad, *L'école et les enfants de l'immigration*, Seuil, 2014

Trace rédigée par Jean-Pierre Bourreau,
avec la collaboration de Jean-Marie Notter et Michèle Sanchez,
juillet 2021".